

# Table des matières

## PARTIE I LÉGISLATION

Table des matières de la Loi sur les valeurs mobilières . . . . .	3
Loi sur les valeurs mobilières, RLRQ, c. V-1.1 (annotée) . . . . .	7
Table des matières de la Loi sur l'encadrement du secteur financier . . . . .	157
Loi sur l'encadrement du secteur financier, RLRQ, c. E-6.1 (1 à 38, 58.1 à 115.22) (annotée) . . . . .	159
Table des matières de la Loi sur les instruments dérivés . . . . .	211
Loi sur les instruments dérivés, RLRQ, c. I-14.01 (annotée) . . . . .	213

## PARTIE II RÈGLEMENTATION

Table des matières du Règlement sur les valeurs mobilières . . . . .	259
Règlement sur les valeurs mobilières, RLRQ, c. V-1.1, r. 50 . . . . .	261
Table des matières du Règlement sur les instruments dérivés . . . . .	293
Règlement sur les instruments dérivés, RLRQ, c. I-14.01, r. 1 . . . . .	295

## PARTIE III TABLE DE LA JURISPRUDENCE ET INDEX ANALYTIQUE

Table de la jurisprudence de la Loi sur les valeurs mobilières, de la Loi sur l'encadrement du secteur financier et de la Loi sur les instruments dérivés . . . . .	317
Index analytique de la Loi sur les valeurs mobilières, de la Loi sur l'encadrement du secteur financier, de la Loi sur les instruments dérivés, du Règlement sur les valeurs mobilières et du Règlement sur les instruments dérivés . . . . .	337

## PARTIE IV AUTRES RÈGLEMENTS, INSTRUCTIONS ET NORMES

<b>I. Procédure et sujets connexes</b> . . . . .	351
Règlement 11-102 sur le régime de passeport, c. V-1.1, r. 1 . . . . .	353
Instruction générale relative au Règlement 11-102 sur le régime de passeport . . . . .	381
Instruction générale 11-201 relative à la transmission électronique de documents . . . . .	397
Instruction générale 11-202 relative à l'examen du prospectus dans plusieurs territoires . . . . .	403

Instruction générale 11-203 relative au traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires . . . . .	417
Instruction générale 11-204 relative à l'inscription dans plusieurs territoires . . . . .	439
Règlement 14-101 sur les définitions, c. V-1.1, r. 3 . . . . .	449
Règlement 14-501Q sur les définitions, c. V-1.1, r. 4 . . . . .	457
<b>II. Inscriptions et sujets connexes . . . . .</b>	<b>459</b>
Règlement 31-102 sur la base de données nationale d'inscription, c. V-1.1, r. 9 . . . . .	461
Instruction générale relative au Règlement 31-102 sur la base de données nationale d'inscription . . . . .	465
Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites, c. V-1.1, r. 10 . . . . .	467
Instruction générale relative au Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites . . . . .	565
Règlement 33-105 sur les conflits d'intérêts chez les placeurs, c. V-1.1, r. 11 . . . . .	679
Instruction générale relative au Règlement 33-105 sur les conflits d'intérêts chez les placeurs . . . . .	689
Règlement 33-109 sur les renseignements concernant l'inscription, c. V-1.1, r. 12 . . . . .	699
Instruction générale relative au Règlement 33-109 sur les renseignements concernant l'inscription. . . . .	807
<b>III. Placement de valeurs . . . . .</b>	<b>823</b>
Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus, c. V-1.1, r. 14 . . . . .	825
Instruction générale relative au Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus . . . . .	1053
Règlement 44-101 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié, c. V-1.1, r. 16 . . . . .	1115
Instruction générale relative au Règlement 44-101 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié . . . . .	1163
Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable, c. V-1.1, r. 17 . . . . .	1179
Instruction générale relative au Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable . . . . .	1207
Règlement 44-103 sur le régime de fixation du prix après le visa, c. V-1.1, r. 18 . . . . .	1217
Instruction générale relative au Règlement 44-103 sur le régime de fixation du prix après le visa . . . . .	1229
Règlement 45-102 sur la revente de titres, c. V-1.1, r. 20 . . . . .	1233

TABLE DES MATIÈRES

---

Instruction générale relative au Règlement 45-102 sur la revente de titres . . . . .	1257
Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus, c. V-1.1, r. 21 . . . . .	1263
Instruction générale relative au Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus . . . . .	1411
Règlement 45-108 sur le financement participatif, c. V-1.1, r. 21.02 . . . . .	1443
Instruction générale relative au Règlement 45-108 sur le financement participatif . . . . .	1491
Avis multilatéral 45-319 des ACVM – Modifications aux dispenses de prospectus et d’inscription pour financement participatif des entreprises en démarrage . . . . .	1507
Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants, c. V-1.1, r. 21.1 . . . . .	1537
Instruction canadienne 46-201 – Modalités d’entiercement applicables aux premiers appels publics à l’épargne, c. V-1.1, r. 22. . . . .	1541
Avis 47-201 relatif aux opérations sur titres à l’aide d’Internet et d’autres moyens électroniques. . . . .	1567
<b>IV. Obligations permanentes des émetteurs et des initiés . . . . .</b>	<b>1571</b>
Règlement Q-17 sur les actions subalternes, c. V-1.1, r. 48 . . . . .	1573
Règlement 51-102 sur les obligations d’information continue, c. V-1.1, r. 24 . . . . .	1575
Instruction générale relative au Règlement 51-102 sur les obligations d’information continue . . . . .	1705
Instruction générale 51-201 – Lignes directrices en matière de communication de l’information . . . . .	1735
Règlement 52-108 sur la surveillance des auditeurs, c. V-1.1, r. 26.1 . . . . .	1753
Instruction générale relative au Règlement 52-108 sur la surveillance des auditeurs . . . . .	1759
Règlement 52-109 sur l’attestation de l’information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, c. V-1.1, r. 27 . . . . .	1765
Instruction générale relative au Règlement 52-109 sur l’attestation de l’information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs . . . . .	1785
Règlement 52-110 sur le comité d’audit, c. V-1.1, r. 28 . . . . .	1811
Instruction générale relative au Règlement 52-110 sur le comité d’audit . . . . .	1823
Règlement 52-112 sur l’information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d’autres mesures financières . . . . .	1829
Instruction générale relative au Règlement 52-112 sur l’information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d’autres mesures financières . . . . .	1837
Règlement 54-101 sur la communication avec les propriétaires véritables des titres d’un émetteur assujetti, c. V-1.1, r. 29 . . . . .	1855
Instruction générale relative au Règlement 54-101 sur la communication avec les propriétaires véritables des titres d’un émetteur assujetti . . . . .	1895

Règlement 55-104 sur les exigences et dispenses de déclaration d'initié, c. V-1.1, r. 31 . . . . .	1911
Instruction générale relative au Règlement 55-104 sur les exigences et dispenses de déclaration d'initié . . . . .	1923
Règlement 58-101 sur l'information concernant les pratiques en matière de gouvernance, c. V-1.1, r. 32 . . . . .	1935
Instruction générale 58-201 relative à la gouvernance . . . . .	1943
<b>V. Offres publiques et opérations particulières . . . . .</b>	<b>1947</b>
Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières, c. V-1.1, r. 33 . . . . .	1949
Instruction générale relative au Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières. . . . .	1979
Règlement 62-103 sur le système d'alerte et questions connexes touchant les offres publiques et les déclarations d'initiés, c. V-1.1, r. 34 . . . . .	1989
Règlement 62-104 sur les offres publiques d'achat et de rachat, c. V-1.1, r. 35 . . . . .	2011
Avis 62-202 relatif aux mesures de défense contre une offre publique d'achat . . . . .	2053
Instruction générale 62-203 relative aux offres publiques d'achat et de rachat . . . . .	2055
<b>VI. Instruments dérivés . . . . .</b>	<b>2061</b>
Règlement 91-506 sur la détermination des dérivés, c. I-14.01, r. 0.1 . . . . .	2063
Instruction générale relative au Règlement 91-506 sur la détermination des dérivés . . . . .	2065
Règlement 91-507 sur les référentiels centraux et la déclaration de données sur les dérivés, c. I-14.01, r. 1.1 . . . . .	2073
Instruction générale relative au Règlement 91-507 sur les référentiels centraux et la déclaration de données sur les dérivés . . . . .	2107
Instruction générale concernant l'autocertification . . . . .	2127
Instruction générale concernant les contreparties qualifiées . . . . .	2133
Instruction générale concernant le produit hybride . . . . .	2135